



Cadre Intégré Renforcé (CIR)
pour l'assistance liée au commerce dans les Pays les moins avancés (PMA)



MINISTRE DU COMMERCE
ET DE L'INDUSTRIE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But- Une Foi

UNITE DE MISE EN ŒUVRE DU CADRE INTEGRE

RAPPORT CONSOLIDE DE L'ANNEE 2014
PRESENTE PAR L'UNITE DE MISE EN ŒUVRE DU CADRE INTEGRE (UMOCI) AU
SECRETARIAT EXECUTIF DU CADRE INTEGRE ET AU GESTIONNAIRE DU FONDS
D'AFFECTATION SPECIALE

PROJET DE LA CATEGORIE 1 MIS EN ŒUVRE EN REPUBLIQUE DU MALI

*

Intitulé du projet: Appui au Cadre Intégré du Commerce (Catégorie 1)

Date d'approbation par le Conseil du CIR: 14 juillet 2010

Date de signature du mémorandum d'accord: 09 août 2010

Date de démarrage du projet: 09 août 2010

Durée du projet: 3 ans

Budget total alloué au projet: USD 999,378 (Neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille, trois cent soixante-dix-huit dollars des Etats-Unis)

Montant reçu au premier semestre 2014 au titre de l'Accord (en dollars EU): USD 149 632

Montant reçu d'autres sources de financement : le montant reçu de l'Etat est de 1 871 240 000 FCFA, soit 3 614 176,73 USD repartis entre les projets du programme CIR y compris le projet de la Catégorie 1.

Type de rapport: Rapport technique narratif

Période considérée: 1^{er} janvier au 31 décembre 2014

Montant déboursé pendant la période considérée (en dollars EU): USD 50 944,46 sur le Fonds multilatéral (FM) et USD 113 066, 71 sur le Budget d'Etat.

**

Date: 31 janvier 2015

Nom de l'auteur du rapport: Issoufi Halassi MAÏGA

Fonction de l'auteur du rapport: Chargé du suivi des projets et de Renforcement des capacités commerciales à l'UMOCI

Fonction de la personne à contacter: Mohamed SIDIBE, Coordinateur National de l'UMOCI/Chevalier de l'Ordre National

Téléphone : 00223 20 21 26 73 /fax:00223 20 21 53 67

Adresse électronique: mohamed.sidibe@cadreintegre.org

Site web: <http://www.cadreintegremali.org>

Adresse postale: BP 201

Nom du fonctionnaire autorisé:

Mohamed SIDIBE,
Coordinateur National du Cadre Intégré,

Bamako, le 31 janvier 2015

PARTIE I: ÉTAT ET ANALYSE DE LA SITUATION

I.1 Aperçu général de la situation du pays dans le cadre de la mise en œuvre du projet

I.1.1 Evolution importante de la situation économique, politique, sociale et commerciale qui a influencé la mise en œuvre du projet.

En dépit de la crise multidimensionnelle que le Mali pays a connue, l'économie a renoué avec la croissance en 2014 grâce au secteur agricole. La croissance économique au Mali est estimée à un taux de 5,8% en 2014 contre 1,7% en 2013. Selon les indications officielles, cette augmentation est due au secteur agricole et les neuf mines d'or actuellement en exploitation au Mali participent pour 7,1% au Produit Intérieur Brut (PIB) et à hauteur d'environ 220 milliards de francs CFA au budget de l'Etat.

Toutefois, cette croissance devrait être moins forte en 2015 tout en demeurant proche de 5%, selon des statistiques officielles. Ce repli est largement imputable à un « certain ralentissement » constaté dans le sous-secteur des mines.

Dans le cadre de la mobilisation des ressources au titre des annonces des PTF faites lors de la Conférence de Bruxelles de mai 2013, le pays a pu mobiliser près de 1 098 milliards de FCFA, soit un taux de 51% des annonces. De plus, le service de la dette a été allégé à hauteur 44,372 milliards de FCFA.

Dans le cadre de l'amélioration continue de l'environnement des affaires, le Mali a enregistré des progrès significatifs en améliorant son rang de 09 places dans le classement « Doing business » par rapport à la précédente année et se classe 1er de l'espace UEMOA.

Toutefois, il existe des risques susceptibles de compromettre la relance économique favorable du Mali en 2015. Il s'agit entre autres de la volatilité des cours de l'or et du coton, qui sont les deux principaux produits à l'exportation, et de la fragilité de la situation sécuritaire à l'extrême nord du pays.

Le Mali demeure parmi les pays à développement humain faible. Selon le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en 2014, il se classe au 176^{ème} rang sur 187 avec un indice de développement humain (IDH) de 0.407. La légère baisse du taux de pauvreté enregistrée n'a pas eu pour incidence de diminuer le nombre de pauvres de manière satisfaisante.

Plusieurs situations ou actions ont influencé directement ou indirectement la mise en œuvre du projet, notamment :

Au plan de l'environnement du projet :

- la mise en œuvre du programme d'activités 2014 du Ministère chargé du Commerce;
- la mise en place d'un nouveau Gouvernement en avril 2014 ;
- l'adoption de la Déclaration de Politique Générale du Premier ministre sortant.

Au plan de la gestion du projet :

- l'évaluation à mi-parcours du Projet de la Catégorie 1 (Phase 1) ;
- l'élaboration du document de la Catégorie 1 (Phase 2).

I.1.1.1 Mise en œuvre du programme d'activités du Ministère du commerce au titre de l'année 2014 :

Le programme d'activités 2014 du Ministère du Commerce s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la deuxième génération du CSCR 2012-2017 et la mise en œuvre de la Déclaration de Politique Générale du Premier ministre sortant. Il est placé dans le contexte global de la sortie de la double crise sécuritaire et politique que le pays traversait.

La poursuite de la mise en œuvre du Cadre Intégré Renforcé du Commerce a été retenu dans ledit programme, à travers:

- le renforcement des capacités productives et commerciales dans les filières porteuses (manguier, karité, sésame, gomme arabique...);
- la mise en œuvre en cours du Projet de la Catégorie 2 sur la Gomme arabique ;
- l'appui à l'exploitation de l'Unité de Transformation des Fruits et Légumes de Yanfolila ;
- l'actualisation de l'Etude Diagnostique pour l'Intégration du Commerce (EDIC) et sa matrice d'actions ;
- la finalisation en cours du document de Projet de la Catégorie 2 sur le développement de la filière karité ;
- la formulation en cours du projet de catégorie 2 relatif aux cuirs et peaux (draft disponible).

Le programme d'activités 2014 est évalué chaque trimestre. Les rapports d'activités sont soumis à la Cellule de Planification et de Statistique (CPS) chargée du secteur commerce.

Ce programme d'activités rentre également dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de relance durable (PRED) qui vise, entre autres, à relancer l'économie par l'appui au secteur privé, le renforcement de l'agriculture, l'investissement en infrastructures et l'emploi des jeunes.

I.1.1.2 La mise en place d'un nouveau Gouvernement

Avec la mise en place du Gouvernement du mois d'avril 2014, il n'y a pas de changement au niveau du ministère du commerce qui a en charge d'élaborer et de mettre en œuvre la politique nationale en matière de commerce.

En janvier 2015, un nouveau Premier ministre a été nommé et un nouveau Gouvernement a été mis en place.

Le principal changement est que l'Industrie a été ajoutée au ministère du commerce. Le ministère du commerce et de l'industrie est en charge de mettre en œuvre la politique nationale en matière de commerce.

I.1.1.3 Mise en œuvre de la Déclaration de Politique Générale du Premier ministre sortant adoptée en mai 2014 :

La Déclaration de Politique Générale du Premier ministre sortant tourne autour des axes sur le renforcement des institutions ; la sécurité ; la réconciliation nationale ; l'émergence économique et le développement social.

En ce qui concerne le Commerce, il est envisagé, entre autres :

- le suivi de l'approvisionnement et de la distribution des produits de première nécessité ;
- le renforcement du contrôle de qualité et de sécurité des produits et services ;
- la poursuite de la mise en œuvre du Projet d'Appui aux Commerçants Détaillants phase III ;
- **la poursuite de la mise en œuvre du Programme Cadre Intégré du Commerce ;**
- l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de promotion des exportations.

I.1.1.4 Mise en œuvre du Programme d'Actions Gouvernementales (PAG) de 2013 à 2018

Le Programme d'actions du gouvernement (PAG) se propose de prendre en charge les priorités du Président de la République à travers 6 axes prioritaires :

- la mise en place d'institutions fortes et crédibles ;
- la restauration de la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national ;
- la mise en œuvre d'une politique active de réconciliation nationale ;
- la reconstruction de l'école malienne ;
- la construction d'une économie émergente et
- la mise en œuvre d'une politique active de développement social.

I.2 Effets sur les objectifs du projet

I.2.1 Effets possibles sur l'atteinte des objectifs du projet.

Le Projet de la catégorie 1 a été confronté à plusieurs contraintes qui ont eu un impact sur sa mise en œuvre, dont entre autres, les incompréhensions sur les procédures de gestion des projets, le retard dans la finalisation et l'adoption du manuel des procédures administrative, financière et comptable du Cadre Intégré.

PARTIE II: RENSEIGNEMENTS ACTUALISÉS SUR LA MISE EN ŒUVRE

II.1 Aperçu général des résultats

II.1.1 Principales activités mises en œuvre dans le cadre du plan de travail durant l'année 2014

II.1.1.1 Résultats prévus

Conformément aux résultats attendus du projet et au programme d'activités 2014, les activités suivantes étaient prévues:

- assurer le fonctionnement de l'UMOCI
- assurer la formation du personnel
- dynamiser le cadre institutionnel du Cadre Intégré : contribuer à l'organisation des réunions du comité de pilotage et du Comité interministériel de suivi du CIR ;
- organiser deux (02) missions/voyages auprès des instances du Cadre Intégré et les Institutions Internationales à Genève ;
- formuler les projets de la catégorie 2 (karité et cuirs et peaux);
- Renforcer les capacités du secteur privé ;
- Rapportage sur l'état d'avancement du CIR ;
- assurer la communication de l'UMOCI ;
- Contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires ;
- contribuer à l'utilisation rationnelle des ressources ;
- actualiser l'Etude Diagnostique pour l'Intégration du commerce (EDIC) ;
- faire le suivi des actions liées au développement du commerce extérieur ;
- faire l'évaluation à mi-parcours du projet de la Catégorie 1 du CIR.

La phase 1 du Projet de la Catégorie 1 du CIR a été prolongée jusqu'en décembre 2014. Le Projet de la Catégorie 1 pour la phase 2 a été transmis au Secrétariat Exécutif pour approbation par le Conseil.

II.1.1.2 Résultats obtenus

II.1.1.2.1 Fonctionnement de l'UMOCI et formation du personnel de l'UMOCI et de ses partenaires

- Le fonctionnement de l'UMOCI est assuré
- Les matériels, les équipements informatiques et les fournitures de bureau sont acquis ;
- Le personnel de l'UMOCI est motivé (les salaires sont payés régulièrement) ;
- L'Expert chargé du suivi des projets et de renforcement des capacités commerciales et un Chargé de mission du Ministère en charge du commerce ont été formés sur les Indicateurs de performance et l'implantation des systèmes de suivi-évaluation, du 1^{er} au 19 décembre 2014 à Casablanca au Maroc.

II.1.1.2.2 Mise en œuvre du Projet de la Catégorie 2 : Projet de Renforcement des capacités productives et commerciales de la filière gomme arabique

- Réunions d'informations avec le Point Focal, le Directeur des Finances et du Matériel et le Directeur des Ressources Humaines (DRH) : pour une meilleure compréhension des procédures décrites dans les annexes du document de Projet, l'UMOCI a organisé plusieurs rencontres sur les procédures de gestion.
- Réunion d'information sur le projet, tenue le mardi, 28 janvier 2014 à Bamako sous la réunion s'est tenue sous la présidence de Monsieur Sidy Mohamed Ag ICHRACH, Conseiller Technique au Ministère du commerce.
- Lancement officiel du "Projet de Renforcement des Capacités Productives et Commerciales de la filière Gomme arabique au Mali" le 19 mai 2014 au CICB de Bamako sous la présidence du Ministre du Commerce en présence des représentants des PTF, du Point focal du Cadre Intégré, des structures techniques impliqués dans la mise en œuvre et des acteurs des zones gommifères identifiées.
- Missions de sensibilisation des acteurs de la filière gomme arabique sur le "Projet de Renforcement des Capacités Productives et Commerciales de la filière gomme arabique au Mali" dans certaines zones d'intervention du Projet (Mopti, Ségou et Mopti) de juin 2014 à janvier 2015.
- Validation du Plan de travail révisé An1 du Projet par le Comité de Pilotage du Cadre Intégré, du 29 septembre 2014 sous la présidence du Ministre chargé du commerce, Président du Comité de pilotage. Le Comité de Pilotage a validé le Plan de travail révisé qui couvre la période du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015.

II.1.1.2.3 Actualisation de l'Étude Diagnostique pour l'Intégration du Commerce (EDIC):

II.1.1.2.3.1 Trois (03) missions de la CNUCED ont été effectuées à Bamako dans le cadre de l'actualisation de l'EDIC :

- Un Expert de la CNUCED a séjourné du 03 au 08 mars 2014. La mission a eu des séances de travail avec le Point Focal et le Coordinateur National de l'UMOCI sur l'état d'avancement de l'étude. Elle a rencontré les Consultants nationaux en charge de l'agriculture, services et investissement et Douane – Transit.
- Un Consultant international commis par la CNUCED a séjourné du 03 au 17 mars 2014 à Bamako. Le Consultant a couvert le volet Services et Investissement. Il a rencontré les structures impliquées dans les Services et Investissement ;

- un Consultant international a séjourné au Mali en décembre 2014 pour travailler sur les questions liées à la facilitation des échanges à Bamako. Il a été appuyé par un Consultant national.

II.1.1.2.3.2 Un Atelier sectoriel de l'EDIC sur le Transit et Douane, s'est tenue le 12 juin 2014 à Bamako dont la cérémonie d'ouverture était sous la coprésidence du Ministre du commerce et du Directeur Pays du PNUD.

Les recommandations de l'atelier ont été traduites en mesures retenues dans la matrice d'actions de l'EDIC actualisée dont le premier draft est disponible.

II.1.1.2.4 Atelier du CIR sur le renforcement des capacités en matière d'intégration de la dimension Genre, de Suivi et d'Evaluation et de Communication, tenu du 24 au 28 mars 2014 à Lomé au Togo.

Destiné aux pays africains francophones et Haïti bénéficiaires du Cadre Intégré Renforcé (CIR), l'atelier a enregistré la participation de 51 participants constitués essentiellement des Coordinateurs nationaux, des Experts chargés de suivi évaluation et des Points Focaux du CIR.

La délégation du Mali était composée du Coordinateur national et deux (02) Experts de l'UMOCI.

L'atelier avait pour objectifs de :

- intégrer le principe de la présentation de rapports basés sur les résultats pour l'ensemble de la mise en œuvre du Cadre Intégré Renforcé (CIR) ;
- faire en sorte que les pays du CIR comprennent mieux le Cadre logique et ses liens avec la collecte des résultats dans le cadre de plans de travail ciblés ;
- établir des synergies entre la collecte et la communication des résultats avec des outils faciles à utiliser ;
- expliquer pourquoi une stratégie en matière de communication est nécessaire et examiner les méthodes existantes ;
- inviter les principales parties prenantes, personnes influentes, experts du domaine à faire des exposés sur les questions clés relatives aux objectifs du CIR, à la collecte de résultats, à la présentation de rapports et à la communication ;
- présenter les meilleures pratiques et familiariser les parties prenantes avec les concepts d'intégration du commerce, de coordination, de mobilisation de ressources et de pérennisation des projets/programmes ;
- sensibiliser les parties prenantes du CIR au rôle dans les échanges commerciaux, ainsi que de les doter des compétences nécessaires pour repérer les contraintes auxquelles sont confrontées les femmes et pour trouver les femmes dans le cadre du CIR.

Les thèmes développés portaient sur :

- la prise en compte plus importante de la dimension genre dans le CIR ;
- les principes et les exigences du suivi évaluation des résultats du programme.
- l'importance de la communication pour une meilleure visibilité des résultats du CIR.

Les travaux de groupes en matière de partage d'expériences ont permis de mieux comprendre ces thèmes.

Des recommandations ont été formulées lors de l'atelier, dont, entre autres :

- intégrer ou renforcer la dimension genre dans les Etudes Diagnostiques pour l'Intégration du Commerce (EDIC) en cours de mises à jour ;

- s'imprégner des lignes directrices du CIR et de prévoir des plans de suivi des activités et un système interne de rapportage en vue de faciliter le rapportage des résultats aux instances du CIR ;
- réviser les plans de travail réels en respectant les règles et principes ;
- s'appropriier le plan de travail et le budget et de les utiliser comme un outil de gestion axée sur les résultats ;
- revoir ou développer des stratégies de communication sur la base de la méthodologie présentée pendant l'atelier ;
- insérer systématiquement de postes budgétaires pour les activités de communication dans les projets de catégorie 2 et dans les budgets pour les phases 2 des projets de Catégorie 1.

II.1.1.2.5 Organiser les réunions du cadre institutionnel du CIR (réunions Comité de Pilotage et Comité Interministériel) :

II.1.1.2.5.1 Réunion du Comité de pilotage du Cadre Intégré du commerce et de l'Aide pour le commerce, le jeudi, 06 mars 2014 à partir de 09 heures 30 minutes :

Une vingtaine de structures membres du Comité de Pilotage était représentée. Il faut noter que deux structures non membres du Comité de pilotage ont été invitées : l'Agence pour la Promotion des Exportations (APEX) et la Mutuelle des Professionnels des Cuirs et Peaux.

L'objet de la réunion portait sur l'Examen des arrangements nationaux de mise en œuvre du CIR avec la mission conjointe du SE et du GFAS du CIR.

La principale conclusion de la réunion était de convoquer une réunion du Comité de pilotage pour la validation des documents suivants :

- le plan révisé de l'An 1 du Projet de la Catégorie 2 de la Gomme arabique ;
- le plan de travail pour la prolongation du Projet de la Catégorie 1 du CIR.

II.1.1.2.5.2 Réunion du Comité de pilotage du Cadre Intégré du commerce et de l'Aide pour le commerce, le 10 avril 2014 à Bamako :

La réunion s'est tenue dans la salle de conférence du Ministère du Commerce sous la présidence de la Secrétaire Générale du ministère du commerce, représentant le Ministre du Commerce, Président du Comité de Pilotage.

Une trentaine de membres du Comité de pilotage était présente à la réunion.

L'ordre du jour portait sur les points suivants :

- Approbation du Plan de travail du Projet de la Catégorie 1 (prolongation Avril à juin 2014) ;
- Approbation du Plan de travail 2014 du Projet de Renforcement des capacités productive et commerciale de la filière gomme arabique au Mali ;
- Divers.

A l'issue de la réunion, les conclusions suivantes ont été retenues :

- le Comité de pilotage a validé tous les documents inscrits à l'ordre du jour sous réserve de la prise en compte des observations;
- l'UMOCI est chargée de transmettre dans le meilleur délai, les plans de travail intégrant les responsables d'exécution et les niveaux d'exécution des activités ;

- l'UMOCI est chargée de prendre en compte les observations faites sur les plans de travail.

II.1.1.2.5.3 Réunion du Comité de pilotage du Cadre Intégré du commerce et de l'Aide pour le commerce, le 29 septembre 2014 à Bamako :

La réunion s'est tenue dans la conférence du ministère du commerce sous la coprésidence de Monsieur le Ministre du commerce, Président du Comité de Pilotage et Madame l'Ambassadeur du Royaume de Danemark au Mali, Nouveau Facilitateur des donateurs du Cadre Intégré au Mali. Sur Trente Neuf (39) membres du Comité de pilotage, trente-deux (32) étaient présents.

Les points inscrits à l'ordre du jour portaient sur :

- Approbation du Plan de travail révisé de la Gomme arabique ;
- Approbation du document de projet de la catégorie 1 (phase 2).

La principale conclusion de la réunion est l'approbation du Plan de travail révisé du Projet Gomme arabique et du document de projet de la catégorie 1 (Phase 2) sous réserve de la prise en compte des observations formulées par les participants.

II.1.1.6 Mission conjointe de supervision du Secrétariat Exécutif du Cadre Intégré Renforcé (SE/CIR) et du Gestionnaire des Fonds du CIR, du 03 au 09 mars 2014 à Bamako

Composée de M. Mbaye NDIAYE, Coordinateur au SE et M. Bonaventure TRAORE, Administrateur Principal Régional de Portefeuille à l'UNOPS, la mission conjointe avait pour but de faire le point avec les différents acteurs locaux du cadre intégré renforcé, notamment le Point Focal (PF) et l'UMOCI, sur l'état d'avancement des deux projets et d'apporter un soutien à leur exécution.

La mission s'est intéressée aux points sur l'état d'exécution des activités du projet de Catégorie 1, notamment :

- l'actualisation de l'EDIC ;
- la finalisation du document de la politique nationale de développement du commerce extérieur ;
- la revue à mi-parcours ;
- l'audit des comptes
- et la préparation de la seconde phase.

Elle a examiné aussi les arrangements nationaux de mise-en œuvre et les efforts faits pour apporter une réponse adéquate aux difficultés de gestion et de coordination en vue de faciliter la bonne gestion des ressources et l'exécution des activités. Elle a assisté le Ministère dans la recherche d'un remplacement du Facilitateur des Donateurs, la sensibilisation des parties-prenantes pour le bon déroulement et la poursuite des activités des deux projets. La mission a fait également le point sur la préparation des projets de Catégorie 2 sur le Karité en formulation au niveau de l'UMOCI.

Quatre (04) réunions ont été organisées au cours de la mission :

- une réunion du Comité de pilotage restreint du Cadre Intégré avec la mission conjointe ;
- une réunion d'échanges sur l'examen des arrangements nationaux de mise en œuvre du Projet de la Catégorie 2 du Cadre Intégré Renforcé (CIR) sur la Gomme arabique avec la mission conjointe de supervision ;
- une réunion avec le Ministère des Affaires Etrangères sur le choix du nouveau Facilitateur des donateurs ;
- une réunion avec le PNUD sur les audits et les décaissements.

La mission a eu une séance de travail avec le Point Focal et l'UMOCI.

II.1.1.7 Mission de partage d'expérience du CIR Guinée au Mali, du 15 au 24 décembre 2014 à Bamako

La mission visait à échanger sur l'expérience malienne en matière de mise en œuvre du Cadre Intégré. Elle était composée de deux (02) agents de l'UMOCIR et deux (02) agents de la Direction Nationale du Commerce Extérieur.

Les missionnaires ont eu des séances de travail avec le Point Focal National, le Coordinateur National et les Experts de l'UMOCI. Ils ont rencontré également les acteurs de la filière mangue, l'Office de Protection des Végétaux (OPV), certains Partenaires au développement. Ils ont effectué une visite de terrain à la station de conditionnement de fruits dans la zone aéroportuaire de Bamako et un verger industriel de mangues dans les environs de Bamako.

II.1.1.8 Elaboration du manuel des procédures administrative, financière et comptable du Cadre Intégré

Le manuel des procédures est élaboré. Il a été transmis par Bordereau d'envoi n°008/201/MC-UMOCI du 22 janvier 2014 au Point Focal pour observations.

Une séance de travail s'est tenue entre le Responsable financier de l'UMOCI et un Agent de la DNCC sur le manuel des procédures que le Point Focal a proposé. Le manuel sera adapté au modèle du Contrôle Général des Services publics avant d'être soumis au Comité de Pilotage pour approbation. Une fois validé, le manuel doit requérir le visa du Contrôle Général des Services publics. La démarche reste à être clarifiée.

II.1.1.2.9 Elaboration du Rapport de l'Evaluation à mi-parcours du Projet de la Catégorie 1

Le Rapport de l'évaluation à mi-parcours est disponible. Il a été transmis aux parties prenantes : le Secrétariat Exécutif du CIR, l'UNOPS, le PNUD et le Danemark (nouveau facilitateur des donateurs) et le Point Focal.

Les recommandations du rapport d'évaluation à mi-parcours ont été prises en compte dans le document de projet de la Catégorie 1 (phase 2).

II.1.1.10 Nouveau Facilitateur des donateurs du Cadre Intégré au Mali : Royaume de Danemark

L'Ambassade Royale de Danemark au Mali a informé par Note verbale n°057/2014 du 18 mai 2014, le Gouvernement du Mali de son accord pour assurer le rôle du nouveau Facilitateur des donateurs du Cadre Intégré. L'Ambassade participe aux réunions du Comité de pilotage et au Comité de suivi des projets de la catégorie 2 du CIR.

II.1.1.2.11 Autres activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des autres projets du Programme Cadre Intégré au Mali

II. 1.1.2.11.1 Suivi du fonctionnement de l'Unité de transformation des Fruits de Yanfolila (UTRAFRUY)

- Exploitation de l'UTRAFRUY;
- Production de confitures : mangues (11 460 pots de 220g) et orange (128 pots de 220 g) ;
- Appui à la promotion commerciale de la confiture de l'UTRAFRUY aux manifestations commerciales: SIA de Paris, SIAGRI à Bamako, FIDAK de Dakar, FEBAK de Bamako, Fancy Food aux USA ;

- Ventes promotionnelles de confitures de mangues : 80580 pots pour une valeur de 4 025 475 FCFA, soit 7 774,91 USD¹;
- Accompagnement en cours à la Certification HACCP de l'UTRAFRUY : l'audit HACCP a été réalisé : les mesures de non conformités relatives à la certification ont été toutes levées
- Le certificat HACCP a été obtenue en août 2014 ;
- Un Bureau de Consultants a été recruté pour le recrutement du staff conformément à la stratégie de sortie du projet. Le recrutement est en cours ;
- Après la certification, nouvellement obtenue, la stratégie de sortie, c'est-à-dire le désengagement de l'UMOCI de la gestion de l'UTRAFRUY porte sur le recrutement d'un staff et l'organisation de la coopérative conformément aux textes en vigueur (Acte OHADA). La fin du projet est prévue en fin 2015.

II. 1.1.2.11.2 Appui aux Filières Agroalimentaires d'Exportation (FIAGRO)

- Couverture phytosanitaire des vergers : 10 000 ha de vergers de manguiers traités par deux fois, Sensibilisation des Producteurs aux Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) et missions de suivi des opérations de traitement par l'Office de Protection des Végétaux (OPV) ;
- Prise en charge de 07 acteurs et 03 encadreurs sont accompagnés au Salon International de l'Agriculture (SIA) de Paris 2014 et appui à l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM) à l'évènement ;
- Participation au Salon International de l'Agriculture (SIAGRI) de Bamako en avril 2014 : prise en charge d'un stand pour la promotion de confitures de mangues et participation à la journée mangue organisée dans le cadre du SIAGRI ;
- Formation des membres de la Coopérative « SIGUIDYA » de Djoliba (Coopérative de femmes) sur les techniques de séchage des mangues et Equipement en four solaire ;
- Accompagnement des acteurs de la filière karité à la 7^{ème} Conférence internationale sur le karité, tenue du 24 au 26 mars 2014 à Abidjan en Côte d'Ivoire : prise en charge de la location d'un bus de 35 places pour 7 jours pour les participants; les frais de carburant du bus et les frais d'inscription d'une personne à la conférence. Les participants ont été formés sur les normes relatives au karité ;
- Acquisition de séchoirs au profit de deux PME de transformation des produits agroalimentaires ;
- Appui à l'organisation de l'atelier de validation des statistiques de commercialisation de mangues et du bilan mangue 2014 : il est ressorti des travaux de l'atelier que **le volume des exportations de mangues en 2014 est de 37.572, 771 Tonnes.**

Les exportations se décomposent comme suite : mangues fraîches conditionnées et exportées en l'état (28.328,111 Tonnes) et mangues transformées en purée, concentrée, confiture et séchées (9.244,66 Tonnes). Les exportations ont atteint une valeur de 7.958.321.416 FCFA aux exportateurs. Cela se traduit par une amélioration de la balance commerciale de notre pays d'autant et des ressources additionnelles de 5.713.654.982 FCFA engrangés par les producteurs.

- Participation à la Nuit Verte, du 21 au 26 mai 2014 de Paris : recherche de partenaires pour la confiture de Yanfolila et de la gomme arabique ;
- Participation au Salon International de l'Agroalimentaire (SIAL), tenu du 19 au 23 octobre 2014 à Paris : L'UMOCI a accompagné quatre (04) professionnels de la filière gomme arabique. Ils ont été accompagnés par le Coordinateur National de l'UMOCI.
- Participation à la 23^{ème} édition de la Foire internationale de Dakar (FIDAK), du 18 au 29 décembre 2014 : Le Chef de production de l'UTRAFRUY et un agent commercial de l'UMOCI ont participé à la FIDAK. Egalement, le Coordinateur National a participé à la FIDAK. Il a été

¹ 1 USD=517,75 FCFA

interviewé par une Télévision privée sur l'accompagnement des acteurs par l'UMOCI à la FIDAK 2015.

- Participation à la Foire Internationale de Bamako (FEBAK), du 15 au 25 janvier 2015 à Bamako : Prise en charge d'un stand de 9 m² au compte de l'Unité de Transformation de Fruits de Yanfolila et insertion d'une page sur la mise en œuvre du CIR dans le catalogue de la FEBAK
- Participation aux Journées nationales de la filière karité, du 29 novembre au 1^{er} décembre 2014 à Bamako : l'UMOCI a fait une présentation de la stratégie nationale de développement de la filière karité et a pris un stand pour l'Unité de Transformation de Fruits de Yanfolila pour l'exposition vente organisée dans le cadre des journées karité. A la fin de des journées karité, l'APROKAM a décerné un diplôme de reconnaissance à l'UMOCI pour ses appuis multiformes aux acteurs de la filière karité.
- Participation aux activités de la semaine de la Journée Internationale de la Femme Rurale au Mali, du 23 au 27 octobre 2014 à Bandiagara : dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Nationale Genre, l'UMOCI a fait un appui financier pour accompagner l'événement. Egalement, l'Expert chargé du suivi des projets et du renforcement des capacités de l'UMOCI a fait une présentation sur les appuis de la femme rurale par le Cadre Intégré.
- Participation à la Conférence Internationale sur la Certification des produits Agricoles dont le thème est « Agriculture Durable : Enjeux et Perspective de la Certification Agricole » du 16 au 20 novembre 2014 à Abidjan en Côte d'Ivoire : L'Expert chargé du suivi des projets et deux (02) agents commerciaux de l'UMOCI ont participé à la Conférence. A cette occasion, l'UOMCI a fait une présentation sur son expérience en matière d'accompagnement à la certification des acteurs privés.

II.1.1.2.12 Autres rencontres :

II.1.1.2.12.1 Réunions hebdomadaires

- Conseils de cabinet du Ministère du Commerce (MC) : Le Coordinateur national de l'UMOCI participe à la réunion hebdomadaire présidée par le Ministre. Participent auxdites réunions les Directeurs nationaux, les Chefs de services et les Coordinateurs de projets rattachés au département. Cela permet un partage d'informations sur les activités du programme CIR et de créer une synergie avec les activités des autres structures du département et aussi le suivi (contrôle des tâches).

II.1.1.2.12.2 Participation de l'UMOCI à d'autres réunions

Au niveau national :

- Réunion d'échanges sur la mise en place de l'Interprofession de la sésame au Mali, le 3 février 2014 organisée par le ministère du développement rural ;
- Réunion sur la préparation du Budget-programme 2015 et suivi des réalisations à la DFM ;
- Réunion sur les préparatifs sur la mise en place de l'Alliance Bordeless au Mali, le 11 février 2014 organisée par la Cellule Technique des Réformes du Climat des Affaires (CTRCA) à Bamako ;
- Réunion de lancement de l'Alliance Bordeless au Mali, le 20 février 2014 à Bamako ;
- Participation à la 7^{ème} session du Comité National de Pilotage et d'orientation du Programme de Compétitivité et de Diversification Agricole (PCDA) financée par la Banque Mondiale, le 20 février 2014 à Bamako ;

- Réunion de validation des réalisations des budgets-programmes 2013, le 19 mars 2014 à Bamako;
- Atelier d'évaluation des besoins des entreprises exportatrices du 09 au 11 juin 2014 à Bamako. Organisé par l'Agence pour la Promotion des Exportations (APEX Mali).
- Participation à la réunion d'arbitrage du Programme Triennal d'Investissement (PTI 2014-2016) dont la tranche annuelle constitue le Budget 2014 : Le Cadre Intégré a été doté à hauteur de deux (02) milliards de FCFA pour l'année 2015 ;
- Atelier de lancement du PRCC des acteurs sur les filières viande et karité au Mali : PRCC Mali, composante 2, le 25 septembre 2014 à 14 heures à Bamako ;
- Atelier DNCC sur l'identification et la formulation des projets, du 17 au 18 septembre 2014 en collaboration avec le projet HUB AND SPOKES de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) ;
- Atelier de mise à jour de l'auto évaluation des besoins et priorités du Mali en matière de l'Accord de l'OMC sur la Facilitation des échanges, le 04 septembre 2014 à Bamako ;
- Atelier d'information et d'échanges avec les Directeurs Nationaux et Coordinateurs des Projets/Programmes organisé par le Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et de la Coopération Internationale le 21 août 2014 à 9 heures à Koulouba.

L'Atelier offrait l'occasion d'analyser les effets de la crise sur les acquis du programme de coopération et de discuter de nouvelles propositions d'orientation stratégique pour le prochain programme au moment où se prépare le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF 2015-2019). Les objectifs de l'atelier visaient :

- ✓ d'informer les responsables des projets sur les orientations stratégiques du PNUD dans le cadre de la sortie de crise ;
- ✓ examiner les questions relatives à l'harmonisation des procédures de transfert d'espèces aux partenaires d'exécution ;
- ✓ examiner et valider un plan annuel de coordination et de suivi-évaluation de l'exécution du programme.
- Réunion sur les préparatifs de la Conférence Internationale sur la certification des produits agricoles, du 15 au 20 septembre 2014 à Yamoussoukro (RCI). Organisée par le Ministère du Développement Rural
- Atelier de sensibilisation des partenaires sur la Politique Nationale de la Sécurité Sanitaire des Aliments et l'Autorisation de mise sur le marché des denrées alimentaires organisé par l'Agence Nationale pour la Sécurité Sanitaire des Aliments le 14 août 2014 à Bamako
- Réunion de validation des prévisions du budget-programmes 2015-2016-2017, le 23 juillet 2014 à Bamako
- Assemblée consulaire de l'Assemblée Permanente des Chambres des Métiers (APCMM), le 26 juin 2014 à Bamako
- Mission de la Banque Mondiale sur la mise en place du financement additionnel du PCDA du 3 au 18 novembre 2014 ;

Au niveau international :

- Participation à la 7^{ème} Conférence internationale sur le karité, tenue du 24 au 26 mars 2014 à Abidjan en Côte d'Ivoire : le Coordinateur National de l'UMOCI a participé à la rencontre. Plus de 20 acteurs accompagnés dont 16 femmes. Les capacités des acteurs ont été renforcées sur les normes de qualité du Karité.

II.1.1.2.12.3 Séances de travail

- Programme d'Appui à la croissance économique et à l'emploi stimulé par le secteur privé (PACEPEP) financé par le Danemark placé sous la tutelle du Conseil National du Patronat du Mali (CNPM) : Réunion d'échanges sur la synergie d'actions avec le Cadre Intégré, le 20 mars 2014 ;
- Séance de travail avec le Consultant national chargé de l'élaboration du répertoire des fournisseurs et prestataires spécialisés qui viendront en appui aux PME évoluant dans les filières agricoles soutenues par le PACEPEP (financement danois).

I.1.1.3 Analyse des progrès accomplis pour atteindre les résultats mesurés par les indicateurs :

Résultat 1: Développement de capacités institutionnelles et de gestion suffisante dans les Pays du CIR pour la formulation et l'application de stratégies liées au commerce et de plans de mise en œuvre :

- les capacités de l'UMOCI sont renforcés : nombre d'équipements acquis ;
- le personnel de l'UMOCI est motivé : les salaires payés ;
- le personnel formé : un agent de l'UMOCI formé et les capacités de 3 agents de l'UMOCI sont renforcées en suivi évaluation ;
- les capacités de la DNCC sont renforcées : un atelier est financé sur les chaînes de valeur (30 participants formés), un serveur acquis pour l'interconnexion des services de la DNCC ;
- Trois (03) réunions du Comité de Pilotage tenues en 2014 : les membres sont informés sur l'état d'avancement du Cadre Intégré ;
- Actualisation de l'EDIC sous la conduite de la CNUCED : cinq (05) études sectorielles sont réalisées et disponibles : agriculture, pêche, services et investissements, transit et Douane, facilitation des échanges.
- Mise en œuvre du Projet de la Catégorie 2 de Renforcement des capacités productives et commerciales de la filière gomme arabique : quatre (04) missions de sensibilisation menées dans certaines zones d'intervention (Régions de Kayes, Ségou et Mopti) :
- ✓ le Projet de renforcement des capacités de l'Unité de Transformation des Fruits de Yanfolila (UTAFRUY) est en cours de mise en œuvre. Après l'obtention du certificat HACCP, il reste le recrutement du staff de l'usine conformément à la stratégie de sortie;
- ✓ le Document de Projet de développement de la filière karité (PRODEFIKA) en cours de finalisation prévu en mars 2015 ;
- le rapport de l'évaluation à mi-parcours du Projet de la Catégorie 1 du Cadre Intégré Renforcé est disponible ;
- le document de projet de la Catégorie 1 (Phase 2) est élaboré et validé par le Comité de Pilotage du CIR. Il a été soumis au Conseil d'administration du CIR pour approbation.

Résultat 2: Intégration du commerce dans les stratégies et plans nationaux de développement des Pays du CIR

- Renforcement du commerce dans le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCP 2012-2017) : la deuxième revue à mi-parcours du CSCP 2012-2017 tenue en juin 2014 ;
- Contribution à la mise en œuvre du plan d'actions de la Politique Nationale Genre : de 30 femmes formées sur les techniques de séchage de mangues ; un appui au ministère de la Femme dans le cadre de l'organisation de la journée internationale de la Femme rurale au Mali ;
- mécanisme opérationnel de consultation public-privé dynamique : trois (03) réunions du Comité de Pilotage tenues en 2014 (39 membres informés sur l'état d'avancement du programme CIR.

Résultat 3: Fourniture coordonnée des ressources liées au commerce (financements, assistance technique, etc.) par les donateurs et les organismes de mise en œuvre pour concrétiser les priorités du pays après l'adoption de la Matrice des actions de l'EDIC

- Suivi de l'Aide au commerce : renseignement du questionnaire OCEDE/OMC sur l'Aide au commerce, présentation du chapitre Aide au commerce dans le cadre de l'atelier sur la revue de la politique commerciale du Mali ;
- Existence des projets/programmes conjoints des donateurs dans le domaine du commerce :
 - ✓ Programme de Compétitivité et de Diversification Agricole (PCDA) financé par la Banque Mondiale : Réunion du Comité de Pilotage et d'Orientation, le 20 février 2014 ;
 - ✓ Programme d'Appui à la croissance économique et à l'emploi stimulé par le secteur privé (PACEPEP) financé par le Danemark : Réunion d'échanges sur la synergie d'actions avec le Cadre Intégré, le 20 mars 2014.

Résultat 4: Obtention par les Pays du CIR de ressources pour soutenir les initiatives qui répondent aux priorités de la Matrice des actions de l'EDIC.

- Recherche de financement et l'appui technique auprès des instances du CI, des agences et des PTF ;
- Financement de l'AFD dans le cadre du PRCC : informatisation et interconnexion de la DNCC avec ses directions régionales et la Direction Générale des Douanes. Le coût total du projet fait 80 000 euros;
- appui budgétaire de l'Etat pour financer le projet de la Catégorie 1 ;
- appui financier du projet Hub and Spokes II de l'OIF (programme de renforcement des capacités des Pays ACP) : 06 ateliers organisés (Revue des réformes issues du quatrième examen de politique Commerciale, appui à la notification des Tarifs à l'OMC, appui à la journée de sensibilisation des Parlementaires sur le bien fondé de l'APE entre l'UE et la CEDEAO, sensibilisation de l'Administration, de la Société Civile et du Secteur Privé sur les avantages de l'APE, atelier de mise en œuvre des décisions de la 9ème Conférence Ministérielle de l'OMC à Bali en 2013 sur l'Accord sur la Facilitation des Echanges, appui à l'identification et l'élaboration des projets de renforcement des capacités commerciales.
- Appui financier dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Compétitivité et de Diversification Agricoles (PCDA) : mise en œuvre de la composante 2 du programme « infrastructures commerciales »

I.1.1.4 Évaluation de la progression globale du projet (ou les contretemps survenus)

En dépit des effets de la crise de 2012 qui ont eu un impact négatif sur la mise en œuvre du programme au Mali, des résultats sont néanmoins atteints conformément au plan de travail et au cadre logique. Les conclusions du rapport d'évaluation à mi-parcours ont montré que l'UMOCI a réalisé globalement les ¾ des activités prévues dans le Projet de la Catégorie 1.

I.1.1.5 Les problèmes/obstacles rencontrés ou les faits nouveaux favorables intervenus en 2014, en quoi ils ont pu affecter la réalisation des objectifs et quelle réponse y a été apportée.

Les problèmes/obstacles rencontrés en 2014

- les questions d'incompréhensions sur les procédures de gestion seront levées avec la mise en vigueur du manuel des procédures administrative, comptable et financière du Cadre Intégré.

Les faits nouveaux favorables intervenus en 2014:

- la désignation d'un nouveau Facilitateur des donateurs du Cadre Intégré au Mali : Ambassade du Royaume de Danemark ;
- la poursuite de la mise en œuvre du Cadre Intégré inscrite dans la Déclaration de Politique Générale du Premier ministre sortant ;
- le recrutement d'un Responsable financier à l'UMOCI et un Chauffeur dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de la Catégorie 2 ;
- l'élaboration du document de projet de la Catégorie 1 pour la phase 2 : le document sera soumis au Conseil du CIR pour approbation.

II.2 Suivi et évaluation, et présentation de rapports

II.2.1 Les travaux de suivi et d'évaluation, y compris la présentation de rapports au Ministère et aux autres parties prenantes, et l'incorporation des résultats dans les outils d'établissement des rapports du gouvernement.

Les rapports techniques sont régulièrement transmis au Ministère, à la Cellule de Planification et de Statistique (CPS) du secteur commerce et à la Direction des Finances et du Matériel (DFM) du Ministère du Commerce.

Ces rapports sont également transmis au Point Focal, au Secrétariat Exécutif du CIR, au GFAS et au PNUD, partenaire stratégique du Programme Cadre Intégré au Mali.

D'autres outils de suivi sont régulièrement renseignés et transmis aux structures techniques du Ministère du Commerce et de l'Industrie :

Cellule de Planification et de Statistique (CPS) :

- le Tableau de suivi de la lettre de mission du Ministère chargé du commerce pour les activités réalisées en 2014 ;
- Renseignement de la fiche de suivi d'évaluation des projets/programmes et recommandations de la 3^{ème} revue des projets/programmes ;
- Remplissage de la fiche descriptive du Cadre Intégré dans le cadre de l'élaboration du BSI 2015.

Ces outils permettent de s'assurer de la cohérence des actions du programme avec les priorités nationales et de renseigner sur les activités du CIR qui figurent dans la lettre de mission du MC et le Programme d'Actions Prioritaires du MC.

II.3 Formation et renforcement des capacités

II.3.1 Les progrès accomplis dans l'élaboration du plan de renforcement des capacités conformément au plan de travail.

Formation du personnel de l'UMOCI

- Les capacités de trois (03) agents de l'UMOCI sont renforcées dans le cadre de l'atelier CIR organisé à Lomé en mars 2014 ;
- L'Expert chargé du suivi des projets et de renforcement des capacités commerciales formé en suivi évaluation du 1^{er} au 19 décembre 2014 à Casablanca (frais pris en charge par le Budget d'Etat).

Formation des partenaires de l'UMOCI :

- Dans le cadre du renforcement des capacités de ses partenaires, l'UMOCI a pris en charge des frais de formation d'un agent de la Direction des Finances et du Matériel du Ministère du commerce (prise en charge par le Budget d'Etat).

Formation des acteurs des acteurs privés:

- Formation de 20 femmes membres de la Coopérative « SIGUIDYA » de Djoliba (Coopérative de femmes) sur les techniques de séchage des mangues ;
- Formation de 30 acteurs de la filière mangue sur la lutte mécanique contre la mouche de fruits et les Bonnes Pratiques Agricoles (BPA).

II.3.2 Toute mesure de renforcement des capacités qui a été mise en œuvre. Incluez les bénéficiaires.

- Un agent de la Direction des Finances et du Matériel du Ministère du commerce a bénéficié d'une formation ;
- Vingt (20) femmes sont formées en techniques de séchage de fruits.

II.3.3 Les résultats (positifs ou négatifs) de ces mesures?

II.3.3.1 Résultats positifs : les capacités des partenaires de l'UMOCI et les acteurs privés et publics sont renforcées. En 2014, 3 agents de l'UMOCI ont participé à une activité de renforcement des capacités du CIR à Lomé en mars 2014, un agent de l'UMOCI formé en suivi évaluation à Casablanca au Maroc.

II.3.3.2 Résultats négatifs : Les formations programmées dans le plan de travail n'ont pas été totalement mises en œuvre.

II.4 Viabilité et stratégie de sortie

II.4.1 Les actions qui ont été menées pour intégrer l'UMOCI ou ses fonctions dans le cadre de travail du Ministère du Commerce.

L'UMOCI s'intègre totalement dans le programme d'activités du Ministère du Commerce. On peut citer les actions suivantes :

- Programme d'activités 2014 du Ministère du Commerce :

Les actions sont consignées dans le programme d'activités 2014 du MC dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du Cadre Intégré Renforcé du Commerce :

- ✓ le renforcement des capacités productives et commerciales des acteurs des filières porteuses (mangué, karité, sésame, gomme arabique...);
 - ✓ la formulation du projet de la catégorie 2;
 - ✓ l'appui à l'exploitation de l'Unité de Transformation des Fruits de Yanfolila ;
 - ✓ l'actualisation de l'Etude Diagnostique pour l'Intégration du Commerce (EDIC) et sa matrice d'actions sont,. L'état de mise en œuvre de ces points est fourni à la Primature et au Secrétariat Général du Gouvernement (SGG).
- Conseil de Cabinet du MCI sur le contrôle des tâches :

Le Coordinateur National de l'UMOCI fait l'état de la mise en œuvre du programme Cadre Intégré lors des réunions hebdomadaires.

II.4.2 Les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie de sortie du projet tout en maintenant la dynamique engagée par celui-ci.

- Appropriation du programme au niveau national (MC, secteur privé);
- Appropriation du programme par les acteurs privés à travers les activités de renforcement des capacités ;
- La stratégie de sortie est expliquée dans le document de projet de la Catégorie 1 (Phase 2).

II.4.3 La contribution du gouvernement au projet à long terme, y compris les contributions financières et en nature.

Le Projet Appui au Cadre Intégré du commerce est intégré dans les documents de politique et stratégies du Gouvernement :

- La poursuite de la mise en œuvre du Cadre Intégré du commerce dans le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR 2012-2017) ;
- La poursuite de la mise en œuvre du Cadre Intégré du commerce dans la Déclaration de Politique Générale de l'ancien Premier ministre;
- Arbitrage annuel financier : Unité fonctionnelle (UF) du Projet Appui au Cadre Intégré du Commerce (UF 810-8-8-0-0411-009-2241-03-1 : Référence du Budget d'Etat et compte au niveau du Trésor public). En 2014, la contribution du Budget d'Etat s'élève à 1 milliards 500 millions de FCFA, soit 2 897 138,93 USD. Il est prévu une contribution d'un milliard 660 millions de FCFA, soit 3 206 167,09 USD en 2015 ;
- La prise en charge par l'Etat de certaines activités liées au fonctionnement de l'UMOCI.

II.5 Communication et diffusion

II.5.1 Les activités de sensibilisation qui ont été menées (par exemple, publicité, presse, participation des parties prenantes grâce aux moyens numériques) et leur incidence.

- l'actualisation du site web actualisé du Cadre Intégré : [http:// : www .cadrintegre-mali.org](http://www.cadrintegre-mali.org) ;
- la publication d'un article sur la mise en œuvre du CIR dans l'agenda national 2015 ;
- la publication d'un article sur la mise en œuvre du CIR dans le catalogue de la Foire Exposition de Bamako (FEBAK) ;
- la diffusion des activités du programme dans la presse publique et privée.

II.5.2 Des bonnes pratiques ou des enseignements à partager qui ont été tirés des efforts de sensibilisation déployés en 2014

Dissémination des informations commerciales :

- sensibilisation des producteurs sur les Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) ;
- sketch de sensibilisation sur la lutte mécanique contre la mouche de fruits ;
- formation sur la lutte mécanique contre la mouche de fruits.

PARTIE III: ARRANGEMENTS FIDUCIAIRES ET ORGANISATION

III.1 Organisation et gestion fiduciaire du projet

III.1.1 Les activités importantes de passation des marchés menées par l'unité, y compris les problèmes rencontrés en 2014 :

Les marchés sont passés selon les procédures nationales.

III.1.2 Les principaux problèmes d'organisation ou de gestion fiduciaire qui se sont posés en 2014, y compris les efforts déployés pour améliorer l'organisation/la gestion du projet.

Les questions d'incompréhension entre l'UMOCI et certaines parties prenantes (DFM, DNCC) trouveront leurs solutions dans le manuel des procédures administrative, financière et comptable du CIR au Mali.

III.1.3 Les problèmes de gestion du personnel et de gestion administrative, et les progrès accomplis en 2014 :

Aucun problème majeur n'est signalé au niveau de la gestion du personnel. La quasi-totalité du personnel est disponible.

Trois (03) recrutements ont été effectués en 2014:

- un Chauffeur a été recruté sous l'égide du PNUD et mis à la disposition de l'UMOCI après la mise à la retraite de l'ancien Chauffeur ;
- un Responsable financier a été recruté dans le cadre de la mise en œuvre de la Catégorie 2 (Gomme arabique) ;
- un Chauffeur a été recruté dans le cadre du projet de la Catégorie 2 sur la Gomme arabique.

III.2 Gestion financière

III.2.1 Les principaux problèmes en matière de gestion financière et de comptabilité qui se sont posés en 2014 :

- Non réalisation de certaines activités programmées pour insuffisance de ressources.

III.2.2 Tout soutien financier/toutes ressources qui ont été accordés par le gouvernement et d'autres donateurs :

En plus du Fonds Multilatéral d'Affectation spéciale du Cadre Intégré qui a été totalement décaissé pour la phase 1 du Projet de la Catégorie 1, le gouvernement a décaissé 1 871 240 000 FCFA, soit 3 614 161,50 USD au compte du programme Cadre Intégré du commerce sur 1 milliard 500 millions de FCFA, soit 2 897 138,93 USD prévus pour 2014 et le reliquat de l'exercice 2013 qui n'avait pas été décaissé. Ce montant a été utilisé pour tous les projets. Ces ressources ont été réparties entre les projets (FIAGRO, UTRAFRUY, Catégorie 1) du programme du Cadre Intégré du commerce selon les besoins.

III.3 Mise en œuvre des recommandations antérieures du SE/GFAS

III.3.1 Mise en œuvre des recommandations du SE et du GFAS résultant des missions précédentes.

N°	DESCRIPTION DE LA RECOMMANDATION	ETAT D'EXECUTION	ACTIVITES A ENVISAGER	OBSERVATIONS
Mission conjointe du SE et du GFAS, du 13 au 17 mai 2013				
Projet de la Catégorie 1				
1	Les activités pour les résultats 3 et 4 du projet de la Catégorie 1 devraient être spécifiées pour permettre d'intégrer le CIR dans l'architecture de coordination entre les PTF. Spécifiquement, le CIR devrait être plus impliqué dans l'agenda plus large de l'Aide pour le Commerce, notamment les groupes de travail tel que le Groupe de Travail "Economie et développement rural".	Les plans de travail révisés élaborés ont pris en compte cet aspect. L'UMOCI attend la réponse de la lettre n°0293/MCI-DNCC du 22 mai 2013 adressée au Président du Groupe de Travail "Economie et Développement rural" afin que les activités du CIR soient présentées lors des sessions dudit groupe.	Le nouveau Facilitateur sera mis à profit.	
3	Revue du cadre logique, particulièrement les indicateurs et les cibles afin d'assurer qu'ils soient SMART (spécifiques, mesurables, acceptés, réalistes et temporellement définis). Par ailleurs, l'UMOCI devrait considérer l'intégration du résultat 5 de son cadre logique dans les résultats 2 et 3 pour faciliter la programmation du budget.	Réalisé. Elle a été prise en compte dans le cadre de l'élaboration du document du projet de la Catégorie 1 (Phase 2).	Le Projet a été transmis au SE CIR en vue de son approbation par le Conseil du CIR.	
4	Un manuel d'opérations pour le CIR au Mali devrait être formulé et approuvé par le Comité de Pilotage. Ce manuel guidera pour les projets de catégorie 1 et 2 pour lesquels le MCI est la	Réalisé. Le document est disponible. Il a été transmis au Point Focal le 22 janvier 2014 pour observations. Des	Il sera soumis au SE et à l'UNOPS dès que possible.	

	Principale entité de mise en œuvre (PEMO).	échanges sont en cours entre le Responsable financier et un agent de la DNCC sur le manuel. Le document doit être conforme avec le modèle du Contrôle Général des Services Publics.		
7	Préparation de l'audit des comptes dans les meilleurs délais.	Réalisé par le PNUD. Les rapports d'audit ont été transmis à l'UNOPS.	Il est prévu l'audit des comptes de 2014. Les TDR sont prévus.	
8	Pour améliorer la gestion des ressources du projet, l'UMOCI devra s'assurer que les bons de commandes (achats de biens) et les ordres de services (consultants) sont approuvés par le PF suite à l'évaluation des offres par le comité d'analyse établi par le MTI. Dorénavant les rapports d'analyse des offres pour les achats et les consultants devront être transmis au GFAS pour approbation.	Réalisé		
9	En attendant la mise en place du manuel de procédure, une note administrative doit être proposée par l'UMOCI et signée par le PF concernant l'utilisation de l'essence et l'appui pour les communications téléphoniques. Les allocations devront s'inscrire dans le cadre des activités du projet et être limitées au personnel pris en charge par le projet de Catégorie 1 et au Point focal. Aucune allocation ne devrait être faite au personnel d'autres projets, tel que Yanfolila, ou de ministères non directement en charge de l'exécution des activités du projet. Il devrait être institué une gestion séparée et transparente des budgets de chaque projet et de la contribution du gouvernement.	Réalisé	Le manuel en cours de finalisation a tenu compte de la gestion du carburant.	

10	Dans le processus d'évaluation à mi- terme, et conformément à l'esprit des recommandations de la lettre d'approbation (Annexe A du Protocole d'accord) concernant l'accord entre le MCI et le PNUD, une évaluation de la capacité du Mali à gérer les ressources du projet de catégorie 1 sera entreprise en vue de guider dans les modalités de gestion de la phase 2 du projet de catégorie 1.	L'évaluation est réalisée. Se référer aux recommandations formulées dans le rapport d'évaluation.		
11	Les recommandations des missions antérieures non encore exécutées doivent être examinées et leur exécution prise en compte dans la formulation de la prolongation de cette phase ou dans la phase 2.	Réalisée		
Projet de la Catégorie 2 (Gomme Arabique)				
12	En tenant compte de l'évaluation de la situation sécuritaire, préparer et soumission au SE et au GFAS un plan de travail et un budget détaillé, y compris un chronogramme, un budget détaillé pour le GFAS et un budget détaillé pour la contribution du gouvernement. Cette révision sera axée sur la zone 1 du projet (région de Kayes) pour la première année et faire seulement des projections pour les autres zones à partir de l'année 2.	Réalisé		
13	Le plan de travail devrait inclure des activités de communication afin d'assurer que tous les bénéficiaires actuels et potentiels du projet seront sensibilisés aux activités planifiées en soutien de la filière gomme arabique.	Il est prévu l'élaboration d'un Plan de communication dans le document de projet de la Catégorie 1 (Phase 2). L'élaboration du Plan de communication est une recommandation de l'Atelier CIR de Lomé en mars 2014.	L'élaboration du Plan de communication sera lancée dès l'approbation du document de projet.	
14	Le plan de travail et le budget correspondant doivent être soumis au comité de suivi et au CDN pour approbation. Les réunions du comité de suivi et du CDN doivent se tenir régulièrement pour permettre la bonne supervision des activités des projets et orienter l'UMOCI.	Réalisé. Le Plan révisé de l'An 1 du Projet a été approuvé à la réunion du Comité de Pilotage du 29 septembre 2014. Une réunion du Comité du suivi et de coordination des		

		projets de la Catégorie 2 s'est tenue en 2014.		
15	Le MTI devra s'assurer que le Manuel de procédures est prêt pour faciliter la gestion du projet gomme arabique en tirant les leçons de l'exécution du projet de catégorie 1.	Le manuel de procédures administrative, financière et comptable du Cadre Intégré est élaboré. Des échanges sont en cours sur le document entre le Responsable financier de l'UMOCI et un Agent de la DNCC.	Le manuel sera transmis au Point Focal puis au GFAS et au SE du CIR pour observations. Il sera ensuite approuvé par le Comité de Pilotage.	
Autres				
16	Pour améliorer l'appropriation nationale du CIR et la perception du CIR par les PTF et les autres parties prenantes nationales, le Coordinateur et le PF devraient représenter le CIR conjointement au tant que possible.	En cours. A l'appréciation du Point Focal.		
17	Identification d'un nouveau Facilitateur des Donateur qui remplacera l'USAID.	Le Royaume de Danemark a accepté de jouer le rôle du nouveau Facilitateur des donateurs. L'information a été parvenue par Note verbale n°057/2014 du 18 mai 2014 de l'Ambassade Royale de Danemark au Mali.		
18	<p>Les réunions du CDN avaient été interrompues suite à la situation de crise. Toutefois, une réunion a été organisée récemment (Mai 2013) à la demande du Ministre du Commerce en vue d'examiner le plan de travail et le budget et les modalités de gestion du projet.</p> <p>Les réunions du CDN devront se tenir régulièrement comme prévue pour faciliter l'orientation du programme et le suivi de l'exécution par l'UMOCI des projets en cours (catégorie, 1, et catégorie 2).</p>	<p>Ce point relève du PF/MCI. Les réunions du Comité de Pilotage sont organisées régulièrement.</p> <p>Le rythme des réunions du Comité de Pilotage reprend. En 2014, trois (03) réunions se sont tenues.</p>		

	Le comité de suivi des projets de catégorie 2 devra également être réactivé pour l'orientation et le suivi des projets.	Les activités du Comité de suivi ont été réactivées avec le démarrage du Projet de la Catégorie 2. Une réunion s'est tenue en 2014.		
Mission conjointe du SE et du GFAS (3 – 9 mars 2014)				
	DESCRIPTION DE LA RECOMMANDATION	ETAT D'EXECUTION	ACTIVITES A ENVISAGER	OBSERVATIONS
1	Compte tenu de l'état d'avancement de la mise à jour de l'EDIC, la note conceptuelle devra être envoyée au SE pour examen par le Conseil du CIR, avant le déroulement de la suite de l'étude	Réalisée. La note conceptuelle de l'EDIC a été élaborée et envoyée en juin 2014 par la CNUCED. Elle sera examinée avant d'être envoyée au SE du CIR. Les études sectorielles relatives à l'actualisation de l'EDIC ont été réalisées. Le premier draft de l'EDIC est disponible.	La date de l'atelier de validation sera fixé en accord avec les parties prenantes du Cadre Intégré (SE du CIR, CNUCED).	
2	Il est fortement recommandé de veiller à une tenue régulière des réunions du comité de pilotage avec une représentation de tous les membres ayant l'autorité nécessaire pour décider au nom de leurs structures représentées.	En 2014, trois (03) réunions du Comité de Pilotage se sont tenues. En 2015, une réunion s'est tenue le 30 janvier 2015.		
3	Il est indispensable d'améliorer la coordination et la communication entre l'UMOCI et les différents acteurs des arrangements nationaux de mise en œuvre, notamment avec le Point Focal.	Les questions d'incompréhension sur la gestion du CIR seront évacuées avec la mise en vigueur du manuel des procédures administrative, comptable et financière du CIR.		
4	Soumettre un plan de travail révisé pour une requête de prolongation sans coûts	Réalisé. La dernière requête a été faite en décembre 2014.	Il reste l'approbation du document de projet de la Catégorie 1 (phase 2) qui a été soumis.	

5	Conformément aux décisions du Conseil du CIR, les salaires du personnel doivent être conformes aux conditions du gouvernement ou lorsque ces conditions sont jugées insuffisantes, être dans la limite de la grille du PNUD considérée comme un maximum pour des positions similaires. Les augmentations demandées dans plusieurs pays n'ont pas été autorisées durant cette phase. Il est donc indispensable que le SE et le GFAS soient consulté avant toute augmentation des salaires payés à partir des ressources du CIR.			
6	Le manuel d'opérations pour le CIR au Mali est toujours en cours d'examen et reste à être approuvé par les services compétents (Commissariat au développement institutionnel) et le Comité de Pilotage. La version finale du manuel devra être transmis au GFAS et au SE pour leur examen avant sa mise en œuvre	Les échanges sont en cours sur le manuel des procédures.	Il sera validé par le Comité de pilotage avant d'être transmis au Contrôle des Services publics pour son visa.	
7	Finalisation de l'évaluation à mi-parcours : l'UMOCI fera parvenir dans les meilleurs délais possibles le rapport d'évaluation à mi-parcours qui était en exécution lors de la mission, par le consultant recruté à cet effet.	Les recommandations du rapport d'évaluation ont été prises en compte dans le document de projet de la Catégorie 1 (Phase 2) et dans le rapport de mise en œuvre de la phase 1 du Projet de la Catégorie 1.		

8	Audit des comptes : Compte tenu que le PNUD avait déjà entamé l'audit des projets sous sa gestion par le recrutement d'un cabinet d'audit international, et bien que l'UMOCI ait entamé la procédure de recrutement d'un cabinet suite au retard enregistré pour les audits de 2011, 2012 et 2013, il a été convenu que : (i) l'audit sera effectuer suite à une meilleure coordination entre le PNUD et le projet par le bureau recruté par le PNUD ; (ii) l'audit couvrira toutes les trois années, y compris 2012 qui n'était pas initialement prévue dans le programme du PNUD ; (iii) l'UMOCI sursoira au recrutement qu'il avait lancé pour l'audit ; (iv) le rapport d'audit du projet devra être finalisé sur une base prioritaire par le bureau en vue de sa transmission au Gouvernement dans les meilleurs délais possibles, étant donné qu'il est requis pour la présentation e la proposition de deuxième phase au CIR	Les comptes 2014 ont été audités par le PNUD. Les rapports d'audits sont disponibles. Il reste l'audit des comptes de l'exercice 2014.		
Projet de la Catégorie 2 (Gomme Arabique)				
1	Etant donné que le plan de travail approuvé en 2013 par le CIR n'a pas été exécuté, il est recommandé au Ministère d'examiner urgemment la possibilité de réviser le plan de travail en tenant compte de la situation sécuritaire dans les autres zones du projet.	Réalisé. Le plan de travail révisé de l'an 1 a été approuvé par le Comité de Pilotage du 29 septembre 2014. Il est en cours de mise en œuvre.		
2	Le plan de travail devrait examiner la possibilité de démarrer également les activités de la zone 2 (Zone de Mopti).	Réalisé. Les missions de sensibilisation sont déjà effectuées dans les régions de Kayes, Ségou et Mopti.		
3	Ce plan de travail et le budget y afférant devront être soumis au comité de suivi et au CDN pour approbation, de même qu'au SE et au GFAS.	Réalisé. Le plan de travail révisé de l'an 1 a été approuvé par le Comité de Pilotage du 29 septembre 2014. Le Comité de suivi s'est tenu sur le rapport de la première mission effectuée dans les régions de Kayes, Ségou et Mopti.		
4	Le MTI devra s'assurer que le Manuel de procédures est prêt pour faciliter la gestion du projet gomme arabique en tirant les leçons de	Les échanges sont en cours sur le manuel des procédures.	Après la prise en compte des observations des parties	

	l'exécution du projet de catégorie 1.		prenantes du CIR, le manuel sera approuvé par le Comité de Pilotage.	
Autres				
1	Facilitateur des Donateurs : Continuer les consultations avec l'appui du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération en vue de finaliser les discussions avec le Danemark pour la nomination d'un facilitateur des donateurs.	Le Royaume de Danemark a accepté de jouer le rôle du nouveau Facilitateur des donateurs. L'information a été parvenue par une Note verbale n°057/2014 du 18 mai 2014 de l'Ambassade Royale de Danemark au Mali. Il a été impliqué dans le processus d'approbation du document de projet de la Catégorie 1 (Phase 2) et du plan de travail révisé de l'An 1 du projet Gomme arabe.		
2	Le rôle du PNUD Bamako et la coordination avec l'UMOCI nécessitent une plus grande clarification pour faciliter la communication et les décaissements aussi bien pour la contribution du Gouvernement que celle du projet de catégorie 1 dont la gestion de la première phase a été confiée au PNUD dans le cadre des arrangements entre le Ministère du Commerce et le PNUD.	Le rapport d'évaluation à mi-parcours du Projet de la Catégorie 1 a fait ressortir des recommandations qui visent à prendre en charge ce point. Le PNUD ne sera pas impliqué dans la gestion du projet de la Catégorie 1 (Phase 2).		
3	Nouveau projet de Catégorie 2 : Le Ministère devra examiner l'état de préparation des différents projets de catégorie 2 et décider de la priorité à accorder en vue de finaliser le projet jugé prioritaire et de le soumettre à l'examen du CDN et du CIR.	Le document de projet de la Catégorie 2 de la filière karité doit être finalisé et transmis au Conseil d'administration du CIR avant le premier trimestre 2015.		

PARTIE IV: MISE À JOUR DU RAPPORT ANNUEL

IV.1 Produits/Résultats du projet

- le fonctionnement de l'UMOCI est assuré ;
- le personnel de l'UMOCI est motivé ;
- les capacités des acteurs privé et public sont renforcées ;
- la mise en œuvre du projet de la Catégorie 2 sur la Gomme arabique est en cours : les missions de sensibilisation sont effectuées dans les zones d'intervention du projet ;
- le document de projet de la catégorie 2 sur le développement de la filière karité est élaboré : il sera validé par le Comité de pilotage du CIR avant d'être transmis au SE et au GFAS du CIR pour observations préliminaires. Le document sera ensuite transmis au Conseil du CIR pour approbation ;
- les travaux de l'actualisation de l'EDIC et sa matrice d'actions sont finalisés : les études sectorielles sont élaborées et pris en compte par la CNUCED ;
- le manuel des procédures administrative, financière et comptable est élaboré. Il est en cours de finalisation avant d'être approuvé par le Comité de Pilotage et soumis au Contrôle des services publics pour son visa ;
- le rapport d'évaluation à mi-parcours du Projet de la Catégorie 1 élaboré ;
- le document de projet de la Catégorie 1 du CIR Mali pour la phase est élaboré et transmis au SE CIR pour approbation ;
- les Termes de Référence relatifs à l'élaboration d'une politique de développement du commerce sont élaborés et le SE CIR a été sollicité pour son financement;
- les prévisions de l'appui budgétaire de l'Etat sont maintenues dans la Loi des Finances pour un montant de deux (02) milliards de FCFA en 2015 ;
- les comptes des exercices 2011, 2012 et 2013 sont audités.

IV.1a Stratégie commerciale

	OUI	NON	Observations (brève explication)

1	Une stratégie commerciale a été officiellement approuvée et publiée (dans l'affirmative, préciser l'année)		X	Un document de cadrage été élaboré en 2009 avec l'assistance de la CNUCED. L'élaboration de la Politique nationale de développement du commerce a été confiée à la DNCC. L'UMOCI vient en appui financier. les Termes de Référence relatifs à l'élaboration d'une politique de développement du commerce sont élaborés et le SE CIR a été sollicité pour son financement. La CNUCED est visée pour l'élaboration de la politique.
2a	La stratégie commerciale est axée sur la compétitivité nationale (c'est-à-dire qu'elle identifie les avantages comparatifs et compétitifs) et sur les améliorations de productivité	X		Les TDR élaborés vont dans ce sens.
2b	La stratégie commerciale est axée uniquement sur la compétitivité nationale		X	
3	La stratégie commerciale suit une approche par secteur et tient compte des normes de qualité	X		Prise en compte dans les TDR.
4	La stratégie commerciale identifie les liens avec la pauvreté, l'égalité des sexes et l'environnement	X		Toutes les politiques sectorielles s'inspirent du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) qui tient compte des objectifs du CIR. Il y'a donc une interaction CSLP et CIR.

5	La stratégie commerciale a comporté un processus effectif de participation des parties prenantes au cours de son élaboration	X		Les parties prenantes seront impliquées dans l'élaboration de la Politique nationale de développement du commerce. Elles sont été impliquées dans la validation des TDRs.
6	La stratégie commerciale est liée aux autres stratégies nationales adoptées officiellement	X		Elle est cohérente avec les autres stratégies sectorielles dans le cadre du CSCRP qui est le document fédérateur. Exemple : matrice harmonisée entre l'agriculture, l'environnement et le commerce.
7a	La stratégie commerciale identifie les marchés cibles essentiels et tient compte des accords commerciaux bilatéraux, régionaux et multilatéraux	X		Selon les TDR
7b	La stratégie commerciale identifie les marchés cibles essentiels	X		Selon les TDR
8a	La stratégie commerciale traite de questions relatives à la facilitation des échanges et à l'infrastructure	X		Selon les TDR
8b	La stratégie commerciale est en cours d'élaboration	X		La politique nationale de développement du commerce sera élaborée sous l'égide du ministère du commerce. La DNCC assure le secrétariat.
9	Il n'y a pas de stratégie commerciale		X	Pas effectivement mais le processus d'élaboration est en cours.
Évaluation générale				

IV.1b Mise en œuvre de la stratégie commerciale

		OUI	NON	Observations
--	--	-----	-----	--------------

1a	Plan de mise en œuvre d'une stratégie commerciale de qualité établi et comportant des indicateurs clairs et mesurables			La politique nationale de développement du commerce n'a pas été encore élaborée.
1b	Mise en œuvre d'une stratégie commerciale de qualité en bonne voie/comme prévu			
2a	Mécanisme de révision du plan de mise en œuvre établi			
2b	Mécanisme de révision du plan de mise en œuvre envisagé			
3a	Progrès dans la mise en œuvre (au moins 65% du plan est appliqué comme prévu)			
3b	Progrès dans la mise en œuvre (au moins 50% du plan est appliqué comme prévu)			
3c	Peu de progrès dans la mise en œuvre; seules quelques priorités ont éventuellement été traitées			
	Évaluation générale			

IV.2a Votre pays dispose-t-il d'un plan de développement national (PDN) ou d'un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP)?

PDN: Oui _____ Non _____ DSRP: Oui **X** _____ Non _____

Observations:

C'est un document fédérateur et tient compte de toutes les politiques et toutes les stratégies sectorielles de développement.

IV.2b Dans l'affirmative, quand ce document a-t-il été élaboré ou publié? (2012)

PDN: _____ DSRP: 3ème génération (CSCR 2012-2017)

IV.3 Le commerce dans le DSRP et/ou les stratégies nationales de développement

		OUI	NON	Observations
1	Il y a une section relative au commerce identifiable dans le DSRP/plan de développement national	X		Dans le CSCRП 2012-2017, la poursuite de la mise en œuvre du Cadre Intégré est une recommandation de l'atelier de validation du document CSCRП.
2	Le cycle de l'EDIC est harmonisé avec celui du DSRP	X		L'actualisation de l'EDIC devrait coïncider avec la 3 ^{ème} génération du CSCRП 2012-2017. Mais, la crise qui sévissait au Mali a empêché la synchronisation. L'EDIC actualisée sera disponible en 2015.
3	L'examen du commerce est relié en amont à la description et à l'analyse de la pauvreté figurant au début du DSRP/de la stratégie nationale de développement et il est éclairé par elles	X		Le commerce figure dans l'Axe n°1 (II.3.4) du CSCRП 2012-2017 : Promotion d'une croissance accélérée, durable, créatrice d'emplois et d'activités créatrices de revenus (page 43 CSCRП III) ; -Domaine n°8 : Commerce (page 58 CSCRП III) -Plan d'Actions Prioritaire du CSCRП 2012-2017 (Page 15).

		OUI	NON	Observations
4	Le DSRP/plan de développement national prend en compte d'autres facteurs nationaux et internationaux qui influent sur le commerce (contraintes du côté de l'offre telles que l'infrastructure, contraintes du côté de la demande telles que l'accès aux marchés, et questions commerciales liées aux marchés locaux et régionaux en plus du niveau international)	X		Page 31 du CSCR 2012-2017 : les contraintes liées à la croissance économique sont, entre autres : -dépendance de l'économie vis-à-vis de l'extérieur et sa vulnérabilité aux chocs extérieurs, un secteur privé peu compétitif, insuffisance des infrastructures de soutien (transport, électricité, TICs), les contraintes en matière de renforcement des capacités.

		OUI	NON	Observations
5	Le commerce est entièrement intégré dans les stratégies sectorielles clés	X		<p>Prise en compte du commerce dans les stratégies sectorielles clés :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Programme National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA) -Cadre Stratégique pour l'Investissement dans la Gestion Durable des Terres (CSI-GDT) -Stratégie de Développement du Tourisme -Politique de développement industriel - Politique Nationale Genre du Mali - Politique de développement agricole
6	Les plans d'action pour la mise en œuvre sont définis	X		
7	Un budget spécifique est défini pour la mise en œuvre du plan d'action	X		Plan d'Actions Prioritaires CSCR 2012-2017 (Annexe III). Le plan d'actions de chaque stratégie sectorielle est budgétisé
8	Dans le cas où la section du DSRP (ou, le cas échéant, de la stratégie nationale de développement) consacrée à l'analyse de la pauvreté traite des aspects de la pauvreté autres que le revenu, cela contribue aux éléments du document relatifs au commerce	X		

		OUI	NON	Observations
9	Le DSRP/plan de développement national traite expressément des options en matière de politique commerciale (expliquant en quoi elles diffèrent selon le secteur de production, leur impact différent sur les groupes vulnérables, les liens explicites entre commerce et égalité des sexes, et la différenciation entre consommateurs, producteurs et salariés dans l'environnement urbain et rural)	X		
10	Il y a une description de la manière dont les éléments du DSRP/plan de développement national relatifs au commerce ont été constitués	X		La vision du secteur commerce dans le CSCRP 2012-2017 est d'accroître le rôle du commerce dans le développement économique et social à travers, entre autres, la poursuite de la mise en œuvre du Programme Cadre Intégré du Commerce (Page 58 du CSCRP 2012-2017)
	Évaluation générale			

IV.4a Le commerce est-il intégré dans les stratégies concernant d'autres secteurs (par exemple, l'agriculture, le développement rural, l'industrie, l'énergie, le tourisme, les transports, etc.)?

Oui **X** _____ Non _____

IV.4b. Dans l'affirmative, indiquez les secteurs concernés:

- Agriculture, Elevage, Pêche, environnement : harmonisation avec le Programme National d'Investissement du Secteur Agricole (PNISA), l'EDIC, et le Cadre Stratégique d'Investissement de la Gestion Durable des Terres (CSI-GDT)

- Industrie, Transport,

- Tourisme : Schéma directeur du Tourisme et de l'Hôtellerie,
- Genre : Politique genre.

Observations:

IV.5 Mécanismes de coordination des secteurs public et privé

		OUI	NON	Observations
1	Les mécanismes de consultation public-privé pour la formulation et la mise en œuvre des politiques interviennent de façon régulière (au moins tous les six mois)	X		En 2014, le cadre de concertation comprend les organes suivants : - Réunion du Comité mixte de suivi des reformes Etat/Secteur -Trois (03) réunions du Comité de pilotage du Cadre Intégré et de l'Aide pour le commerce - le Modérateur de la concertation Etat/secteur privé est l'organe opérationnel de la mise en œuvre et du suivi des décisions du Conseil de Coordination.
2	Les consultations sont présidées au niveau ministériel, avec une participation de haut niveau sur l'ensemble des organismes publics compétents	X		-Le Comité mixte de suivi des reformes Etat/Secteur est présidé par le Premier ministre ; -Le Comité de Pilotage du Cadre Intégré est présidé par le Ministre du commerce ;
3	Il est donné suite aux décisions prises lors de ces réunions avec un plan de mise en œuvre incluant un suivi	X		
4	Il est donné suite aux décisions prises lors de ces réunions sans plan de mise en œuvre			

5	Un éventail complet de groupes d'intérêts, y compris les groupements de femmes chefs d'entreprise, prend part aux consultations	X		Le Réseau des Femmes Entrepreneurs du Mali est membre de droit du Conseil National du Patronat du Mali qui est également membre du Comité de Pilotage du Cadre Intégré
6	Le secteur privé peut engager des consultations sur des questions qui le concernent	X		
	Évaluation générale			

IV.6 Coordination entre le Gouvernement et les donateurs sur les questions liées au commerce

		OUI	NON	Observations
--	--	-----	-----	--------------

		OUI	NON	Observations
1a	Au moins deux réunions formelles sont organisées chaque année entre les partenaires de développement et le gouvernement et où le commerce figure comme point spécifique de l'ordre du jour	X		<p>Réunions formelles entre le Gouvernement et les partenaires dans le cadre du suivi de la Stratégie Commune d'Assistance Pays (SCAP)² élaborée en 2007 et dont la première phase a porté sur la période 2008-2011.</p> <p>Le processus d'élaboration de la SCAP 2012-2017 avait commencé en 2011. Il a été arrêté suite à la crise de 2012. La SCAP appuie le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2013-2018). La SCAP vise :</p> <ul style="list-style-type: none"> -mettre en œuvre de nouvelles modalités de travail et de collaboration basées sur la programmation concertée et l'alignement, l'harmonisation, la division du travail et la complémentarité ; -adopter une stratégie globale de financement du CSCR et des actions additionnelles vers l'accélération dans l'atteinte des OMD ; et -assurer un dialogue avec le gouvernement basé sur un cadre conjoint de suivi et en respectant les principes de partenariat et d'appropriation.

		OUI	NON	Observations
1b	Une réunion formelle est organisée tous les deux ans entre les partenaires de développement et le gouvernement et où le commerce figure à l'ordre du jour	X		- Réunions de la Stratégie d'Assistance Pays (SCAP). -Réunions des Groupes thématiques. Chaque groupe thématique a un interlocuteur au niveau des départements ministériels.
1c	Aucune réunion formelle n'est organisée entre les partenaires de développement et le gouvernement et où le commerce figure à l'ordre du jour		X	
2a	Ces réunions traitent des questions de politique commerciale et du renforcement de la coordination entre les interventions des donateurs	X		
2b	Ces réunions traitent uniquement du renforcement de la coordination entre les interventions des donateurs, et non des questions de politique commerciale	X		
2c	Coordination minimale entre les interventions des donateurs	X		
3a	La participation gouvernementale de haut niveau (ministériel) à ces réunions est la norme	X		
3b	La participation gouvernementale de haut niveau (ministériel) à ces réunions n'est pas systématique		X	
3c	La participation gouvernementale de haut niveau (ministériel) à ces réunions est minimale		X	
4	Le commerce fait partie de la matrice de l'aide budgétaire lorsqu'elle existe	X		

² La SCAP découle d'une volonté politique des Partenaires Techniques et Financiers du Mali de changer profondément leurs modalités d'aide et les modes de faire en développant une démarche novatrice de réponse collective à la nouvelle stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté du Gouvernement du Mali (CSCR).

3. Elle est l'aboutissement d'une dynamique de coordination amorcée depuis 2002 au niveau des PTF avec la préparation du CSLP 2002-2006 et qui s'est renforcée avec la tenue de la Table Ronde des bailleurs de fonds du Mali en 2004, puis l'adoption du CSCR en 2006 et du Plan d'Action Efficacité de l'Aide en 2007 conformément à la Déclaration de Paris. Par ailleurs la SCAP a alimenté les discussions de la Table Ronde des bailleurs de fonds pour le financement du CSCR qui s'est tenue en juin 2008.

		OUI	NON	Observations
	Évaluation générale			

IV.7a Outre l'aide qu'il reçoit du CIR, votre pays bénéficie-t-il d'autres sources de soutien lié au commerce?

Oui Non

IV.7b Dans l'affirmative, indiquez la ou les sources : Banque Mondiale, Union Européenne, autres partenaires bilatéraux

Observations: sur la base de l'arbitrage budgétaire de chaque année

IV.8a Existe-t-il un plan d'action ou une stratégie qui intègre l'ensemble du soutien lié au commerce reçu par votre gouvernement et qui coordonne les activités?

Oui Non

La stratégie d'Assistance Pays (SCAP)

IV.8b Ce plan d'action ou cette stratégie comprend-il/elle des questions transversales telles que l'égalité des sexes ou l'environnement?

Égalité des sexes: Oui Non

Environnement: Oui Non

IV.8c Existe-t-il un organisme public ou parapublic qui coordonne ce soutien lié au commerce? Dans l'affirmative, indiquez son nom _____

- Le Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide (SHA) ;
- Le groupe chargé du commerce du Comité Stratégie d'Assistance Pays (SCAP) des PTF.

Observations:

IV.9a Les activités des donateurs liées au commerce se fondent elles sur les priorités de la Matrice des Actions de l'EDIC pour le pays?

Oui Non

IV.9b Dans l'affirmative, indiquez les donateurs et les priorités de la Matrice des Actions de l'EDIC correspondantes

	Donateurs	Priorité de la Matrice des Actions
1	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)	Appui aux structures d'appui au commerce : contribution dans la mise en œuvre du Cadre Intégré Renforcé.
2	Banque Mondiale Financement additionnel	Mise en œuvre du Programme de Compétitivité et de Diversification Agricoles (PCDA)
3	Banque Mondiale	Appui à la Productivité Agricole (PAPAM))
4	Coopération suisse	Renforcement des capacités des coopératives des producteurs de fruits (ONG Helvetas Mali)
5	Canada	Mise en œuvre du Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA)
6	Royaume de Danemark	Appui à la croissance économique et à l'emploi stimulé par le secteur privé (PACEPEP)
7	Agence Française de Développement	Renforcement des capacités commerciales (PRCC)
8	Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)	Développement des capacités commerciales des pays ACP" (Hub & Spokes II).

IV.9c Y a-t-il des initiatives liées au commerce qui sont gérées par deux donateurs ou plus (par exemple, évaluation des besoins, formulation de stratégies, planification conjointe de projets, mise en commun des ressources, etc.)?

Oui

Non

Dans l'affirmative, indiquez les donateurs et les initiatives liées au commerce

	Donateurs	Initiatives liées au commerce
1	AFD, Banque Mondiale et Union Européenne	Appui au secteur privé (mise en commun des ressources)
2	AFD, Banque Mondiale et Union Européenne	-Amélioration de l'environnement des affaires ; -Appui à la Croissance
3	Cadre Intégré du Commerce	Développement des capacités commerciales
4	Royaume de Danemark	Appui à la croissance économique et à l'emploi stimulé par le secteur privé (PACEPEP)
5	Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)	Développement des capacités commerciales des pays ACP" (Hub & Spokes II).

Observations:

IV.10 Plan de mise en œuvre à moyen terme

		OUI	NON	Observations
1a	Un programme à moyen terme chiffré pour le CIR/l'Aide pour le commerce indiquant les priorités et la chronologie a été élaboré et validé par le CDN	X		Le Cadre de Dépenses à Moyen Terme est global et prend en compte les prévisions budgétaires pour l'ensemble des structures du Département en charge du Commerce. Il est élaboré par une Cellule technique et validé par le département.
1b	Un programme à moyen terme chiffré pour le CIR indiquant les priorités et la chronologie a été élaboré et validé par le CDN; certains besoins en matière d'Aide pour le commerce peuvent néanmoins être extérieurs à ce programme	X		
1c	Un programme à moyen terme chiffré pour le CIR a été élaboré et validé par le CDN	X		
2a	Le programme à moyen terme fait partie du plan de développement national	X		Les éléments du CDMT sont intégrés dans le CSCR
2b	Le programme à moyen terme du CIR est lié au plan de développement national (ou la liaison est en cours d'établissement)	X		
2c	Des efforts sont en cours pour relier le programme à moyen terme au plan de développement national	X		
3a	Le programme à moyen terme a été élaboré en consultation avec la communauté des donateurs (le facilitateur des donateurs (FD) étant l'homologue clé)	X		
3b	Le programme à moyen terme a été élaboré en consultation avec le FD		X	Sauf à travers le CSLP

		OUI	NON	Observations
3c	Un programme à moyen terme pour le CIR a été élaboré (ou est en cours d'élaboration) en consultation avec le FD	X		Il n'existe pas de FD
4	Le programme à moyen terme pour le CIR/l'Aide pour le commerce fait partie du dialogue entre le gouvernement et les donateurs	X		
5	Aucune mesure n'a encore été prise pour élaborer un programme à moyen terme pour le CIR		X	
	Évaluation générale			

IV.11 Quels sont les flux d'Aide pour le commerce reçus par votre pays pour les années ci-après³?

Flux d'Aide pour le commerce: en millions de dollars USD⁴

2009 : 13012.732764

2010 : 913.073085

2011 : 1003.577842

2012 : 401.564041

2013 : Non disponible

2014 : Non disponible

Observations: Les montants ne sont pas disponibles au niveau national

IV.12 Indiquez l'intitulé et le montant des projets financés par des donateurs et liés à la Matrice des Actions de l'EDIC

	Intitulé du projet	Montant (en dollars ou en euro)
1	Fonds de Renforcement des Capacités Commerciales ⁵ de l'AFD (2007 - 30 juin 2012). Prolongé en 2015.	1.500.000 euros
2	Appui à la croissance économique et à l'emploi stimulé par le secteur privé (PACEPEP) financé par le Royaume de Danemark	52 800 000 USD

³ Il est très difficile de dégager un montant exhaustif.

⁴ Site web de l'OCDE

⁵ Le Projet a pris fin.

3	Contribution du PNUD dans la mise en œuvre du CIR (2005-2014)	1.500.000 \$EU
4	PAPAM (Banque mondiale)	70 000 000 \$ EU
5	PCDA (Banque mondiale) pour un financement additionnel	20 000 000 \$ EU

Observations: la liste n'est pas exhaustive.

IV.13 Plan de travail du projet

IV. 13.1 Changement important survenu en 2014 dans la mise en œuvre du plan de travail décrit dans la proposition de projet.

En 2014, les changements suivants sont survenus dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de travail du projet de la Catégorie 1 :

- Prolongation sans coûts du Plan de travail du Projet de la Catégorie 1 jusqu'au 31 décembre 2014 ;
- Transmission du document de Projet de la Catégorie 1 pour la phase 2 au Secrétariat Exécutif en vue de son approbation par le Conseil du CIR. Une fois approuvée, la mise en œuvre du Plan de travail doit commencer le 1^{er} trimestre 2015.
- Certaines activités prévues en 2014 n'ont pas pu être réalisées pour insuffisance de ressources.

IV.14 ANALYSE DES RISQUES

IV.14.1 Evolution de la situation et l'état d'avancement du projet en 2013, comment évaluez vous les *principaux risques* que le projet doit prendre en compte pour que ses objectifs soient atteints?

N°	RISQUES	ETATS DE REALISATION	RECOMMANDATIONS
1	Retard dans l'élaboration du manuel des procédures administrative, comptable et financière du CIR	Le manuel a été élaboré en 2013. Le 22 janvier 2014, le document a été envoyé à la DNCC, à la DFM et à la DRH pour observations.	Accélérer la finalisation et l'approbation du manuel des procédures du CIR du Mali.
2	Non tenue des réunions statutaires du Comité interministériel de suivi	En 2014, la réunion a été programmée deux (02) fois mais elle n'a pas pu se tenir.	Organiser les réunions statutaires du Comité Interministériel de suivi du Cadre Intégré et de l'Aide pour le commerce conformément au Décret.

IV.15 Points de vue des parties prenantes et des partenaires (rapport annuel seulement)

IV.15.1 Décrivez, à l'aide d'exemples, la participation des parties prenantes à la mise en œuvre du projet et leurs attentes.

Participation des parties prenantes à la mise en œuvre du projet :

- Comité de Pilotage du Cadre Intégré :
 - ✓ approbation du Plan de travail révisé de l'An 1 du Projet de renforcement des capacités productives et commerciales de la filière gomme arabique. Les préoccupations des parties prenantes ont été prises en compte dans le document ;
 - ✓ approbation du document de projet de la Catégorie 1 (Phase 2). Les préoccupations des parties prenantes ont été prises en compte dans le document.

- Facilitateur des donateurs :

Le nouveau Facilitateur des donateurs du CIR au Mali a participé aux réunions du Comité de Pilotage et du Comité de suivi et de coordination des projets de la Catégorie 2.
Les préoccupations des parties prenantes ont été prises en compte dans le document du Projet de la Catégorie 1 (phase 2) et du Plan de travail révisé de l'An 1 du projet Gomme arabique.

- Acteurs privés :
 - ✓ participation aux activités de renforcement des capacités du Projet ;
 - ✓ participation à l'élaboration du Projets de la catégorie 2 (Gomme arabique, Karité et cuirs et peaux).

Attentes des parties prenantes :

- Les Hautes autorités et les acteurs de la filière gomme arabique attendent avec beaucoup d'intérêt la mise en œuvre du Projet de renforcement des capacités productives et commerciales de la filière gomme arabique qui a été approuvé du Conseil d'administration du CIR depuis février 2012.
- Les PTF comptent sur le renforcement du cadre institutionnel en vue d'une meilleure coordination de l'aide et la transparence, notamment visées par les principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

IV.15.2 Les points de vue des partenaires (partenaires publics, secteur privé et société civile), leur participation à la mise en œuvre des activités relatives au projet, et les avantages découlant du projet.

La mise en œuvre du Programme Cadre Intégré est globalement appréciée par les partenaires :

- Participation aux réunions et missions organisées par le Projet;
- Activités de renforcement des capacités (ateliers, formations, équipements) à l'endroit des acteurs;
- Activités relatives au développement et diversification des marchés (foires, missions d'échanges d'expérience) à l'endroit des acteurs ;
- Participation à l'élaboration des documents et des études : documents de projets karité et cuirs et peaux.

IV.15.3 Les perspectives d'avenir du projet sur la base des évaluations de l'UMOCI et du Ministère du Commerce

La phase 1 du projet de la Catégorie 1 a été évaluée à mi-parcours. Le document de projet de la Catégorie 1 pour la phase 2 a été transmis au Secrétariat Exécutif du CIR en vue de son approbation au Conseil du CIR. Les recommandations formulées lors de l'évaluation à mi-parcours de la phase 1 ont été prises en compte dans la phase n2.

« Fin du document »